



FICHE ETOILE

CLUB 2018

Cette distinction s'adresse à tous les clubs qui répondent au minimum aux critères suivants :

Label (s) : Le club 2018 doit être titulaire obligatoirement d'un des 2 labels (**Label Jeunes F.F.F** ou **Label Ecole Féminine de Football**) en cours de validité.

Les faits disciplinaires : Le club ne doit pas avoir 1 licencié ayant, durant la saison, fait l'objet de sanction(s) disciplinaire(s) supérieure(s) à 10 matchs ou 3 mois de suspension.

Arbitrage : Le club doit être en règle avec le Statut de l'Arbitrage

Les plus qui feront la différence...

- Fidélisation des licenciés
- Educateurs en formation en plus de ceux déjà présents au sein du club
- La trésorerie en règle avec le District et la Ligue
- Signature de la Charte du « Président Club » vis-à-vis du District (*Lutte contre les incivilités*)
- Féminisation de l'équipe dirigeante
- L'adhésion aux actions Futsal et le prêt des gymnases
- Saisie des données dans FootClubs
- Présence aux réunions départementales (AG – Réunions Techniques...)
- Prêt des installations sportives
- Participations aux actions techniques
- L'adhésion au Programme Educatif Fédéral